

COMMUNE DE PASTRICCIOLA
CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

**Henri PINNA – Joseph MELGRANI –
Paul CUTTOLI - Louis-Valery VERGEOT
- Notaires associés –
6, Bd Sylvestre Marcaggi
20000 AJACCIO**

Suivant acte reçu par Maître Valérie MARCHIONE, Notaire à AJACCIO au sein de la SCP PINNA-MELGRANI-CUTTOLI-VERGEOT, le 21 avril 2022, il a été constaté conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017, la qualité de propriétaire de :

1) Monsieur Pierre Toussaint CERATI, demeurant à SARROLA-CARCOPINO.
Né à AJACCIO le 4 octobre 1953 ;

2) Madame Marie Jeanne CERATI, épouse POMPONI, demeurant à AJACCIO.
Née à AJACCIO le 6 février 1959 ;

3) Madame Julie Mathéa CERATI, demeurant à VERO.
Née à AJACCIO le 9 août 1956 ;

Qui depuis plus de TRENTE ANS (30 ans), ont possédé tant directement que du chef de leur auteur, conformément aux articles 2261, 2265 et 2272 du Code Civil, les biens ci-après désignés :

A PASTRICCIOLA (Corse du Sud)

I) Une parcelle de terre et la maison y édifiée, cadastrées section A lieudit CASAVECCHIA N°186 pour 01 a 00 ca ;

II) Une maison, cadastrée section A lieudit CASAVECCHIA N°776 pour 30 ca ;

Conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude : scp.pmc@notaires.fr.

Pour avis Maître Valérie MARCHIONE